

**APPRECIATION DES INNOVATIONS TECHNIQUES DANS LE DOMAINE DE
LA DETECTION ET DU TRAITEMENT DE L'AMIANTE DANS LE BATIMENT
AVIS N° 2018-006 FIXUNIV**

PROROGATION 2019 - 04

Si vous souhaitez faire un retour sur l'utilisation du procédé dans le domaine d'emploi défini dans l'Avis Cévalia, vous pouvez nous écrire à : contact@cevalia.fr

DESIGNATION COMMERCIALE : FIXUNIV

TITULAIRE : VERELEC SAS
ZAC GRENOBLE AIR PARC
90 AV LOUIS BLÉRIOT
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS
Tel : +33(0) 476 654 320
Fax : +33(0) 476 655 218
contact@verelec.vet

DISTRIBUTEUR : Commercialisation directe

La durée de validité de l'Avis n° 2018 – 006 est prorogée jusqu'au 19 novembre 2020.

Le président de la Commission CEVALIA
Christian COCHET



La seule et unique version valide de la présente prorogation est disponible sur le site www.cevalia.fr